



Bordeaux, le 6 janvier 2017

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Amélioration de la desserte du Bassin d'Arcachon Sud par l'axe A660/RN250

-----

#### Lancement de la concertation publique

L'axe A660/RN250 constitue la voie routière principale entre l'agglomération bordelaise et le Sud du Bassin d'Arcachon et concentre également une part prépondérante des échanges entre les communes du littoral arcachonnais. Avec **plus de 30 000 véhicules par jour** et davantage encore en période estivale, cet axe connaît des ralentissements quotidiens qui sont souvent accentués en été.

Dans le cadre des études sur l'aménagement de l'axe, l'État engage une concertation au titre de l'article L.103-2 du Code de l'Urbanisme pour consulter le public et recueillir ses observations sur les propositions d'aménagement visant à la fois de **fluidifier le trafic et de maintenir des dessertes de proximité.**

Cette phase de concertation servira de point d'appui pour les suites à donner au projet, notamment dans le cadre de la poursuite des études et de l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique.

**La concertation publique se déroulera du 9 janvier au 3 février 2017.** Elle portera sur les variantes d'aménagement des giratoires de Césarée et la Hume ainsi que sur le doublement dans la section courante entre les giratoires de la Hume et Bissérié. Le territoire concerné par ces aménagements couvre donc les communes de Gujan-Mestras et de la Teste-de-Buch.

Des panneaux explicatifs, un dossier de concertation et un registre permettant de collecter les contributions écrites sont mis à la disposition du public dans les mairies de Gujan-Mestras et de La Teste-de-Buch, ainsi qu'au siège de la COBAS à Arcachon. Le dossier de concertation est également téléchargeable sur le site de la DREAL Nouvelle-Aquitaine : [www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr](http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr) .

Durant le temps de la concertation, les contributions seront également possibles en ligne via un formulaire accessible sur le site de la DREAL Nouvelle-Aquitaine ou encore par envoi direct à l'adresse e-mail dédiée : [concertation-a660-rn250.dreal-na@developpement-durable.gouv.fr](mailto:concertation-a660-rn250.dreal-na@developpement-durable.gouv.fr)

Deux réunions publiques seront organisées :

- **Jeudi 12 janvier 2017 à 18h00 à La Teste-de-Buch**  
au Théâtre Cravey (rue Gilbert Sore)
- **Vendredi 20 janvier 2017 à 18h00 à Gujan-Mestras**  
à la Maison des Associations (route des Bénévoles)